

COMMUNE : BAVANS (25550)

N°72/2009

Nos réf. : CR/JD/MCR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 21/09/2009	L'an deux mil neuf le deux octobre à dix huit heures
DATE D'AFFICHAGE : 02/10/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 21</i>	<i>Etaient présents :</i> RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, GUERITEY Nadine. Formant la majorité des membres en exercice.
OBJET : <i>Acquisition terrain Section AC Lieu-dit « Au Village » Contenance : 0 a 75 ca MOSSARD Monique</i>	<i>Excusés :</i> GRILLOT Fabienne a donné procuration à BONNOT Monique, GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOUH Mourad, ZEFEL Frédéric a donné procuration à RADREAU Claire, MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à PETIT Betty, MIELLE Claudine a donné procuration à GUERITEY Nadine, DEMANGEON Michel a donné procuration à MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès. Madame Danièle PERRON est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'acquérir la parcelle cadastrée :
 - Section AC
 - Lieu-dit « Au Village »
 - Contenance 0 a 75 ca

Appartenant à Madame MOSSARD Monique née NICOD, 19 rue des Cerisiers
Pour la somme de 400 €

- Précise en outre que :
 - 1 – les Services des Domaines ont communiqué leur avis
 - 2 – les frais occasionnés par cette acquisition sont à la charge de la Ville
 - 3 – les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2009
- Désigne Maître NADLER – Notaire 30 avenue Jean Jaurès à AUDINCOURT 25400
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 02/10/09
Publiée le 02/10/09
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Montbéliard, le 9/07/2009

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU DOUBS
ET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTE63, QUAI VEIL PICARD
25030 BESANCON CEDEX

TÉLÉPHONE : 03.81.25.20.20

HORAIRES D'OUVERTURE
8H30 - 12H30 / 13H30 - 16H30 DU LUNDI AU JEUDI
8H30 - 12H30 / 13H30 - 16H LE VENDREDIMADAME LE MAIRE
MAIRIE
1 RUE DES FLEURS
25550 BAVANS

Pour nous joindre

Affaire suivie par : Nelly EUVRARD
1 rue Pierre Brossolette 25214 MONTBELIARD
Téléphone 03. 81. 32. 62. 24
Télécopie : 03. 81. 32. 62. 05
Courriel : nelly.euvrard2@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : : Evaluation parcelle terrain AC n° 112 .

Références : les vôtres: votre lettre du 4 juin postée le 09/06/2009
les nôtres: 2009/048 V 0565 .

Madame le Maire ,

Par lettre visée en référence, vous avez sollicité l'avis de France Domaine concernant l'évaluation d'une parcelle de terrain cadastrée section AC n° 112 d'une contenance de 75 centiares appartenant à Mme MOSSARD.

Cette parcelle située à l'intersection de la rue des Cerisiers très passante et de la rue des Jardins est classée en zone UA du POS exécutoire au 21 mars 2005 mais est inconstructible en raison de sa petite superficie et pour des raisons de visibilité au carrefour .

Après enquête, compte tenu des données du marché immobilier local et des caractéristiques physiques et juridiques du bien en cause considéré libre d'occupation , la valeur vénale est de l'ordre de 375 € hors taxes et droits d'enregistrement .

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Trésorier Payeur Général,
Et par délégation ,
L'Inspecteur
Nelly EUVRARD